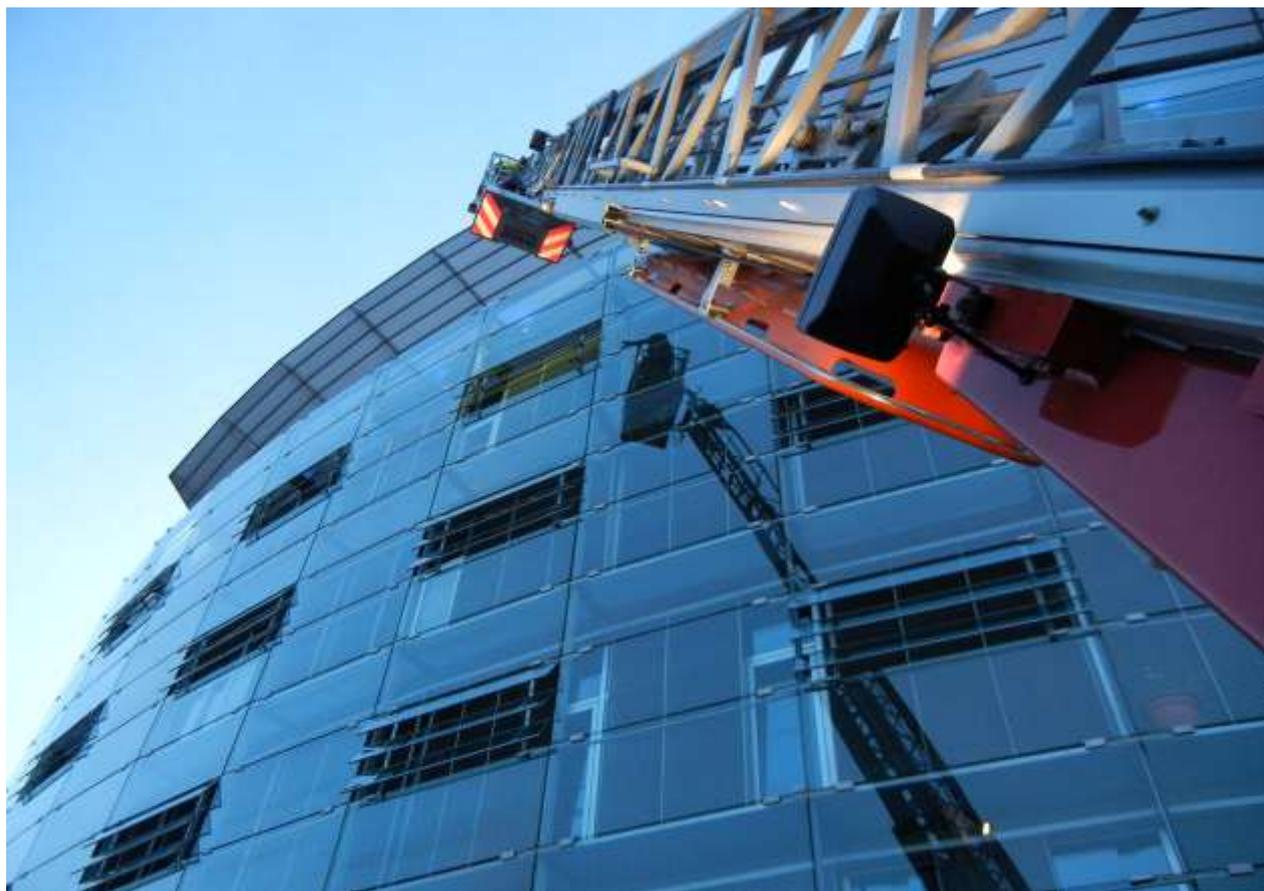




Service Incendie et Secours
Communauté Urbaine Morgienne

RAPPORT DE GESTION 2011



SERVICE INCENDIE ET SECOURS DE LA COMMUNAUTE URBAINE MORGIEENNE (SISCUM)

Convention intercommunale

Le SISCUM est composé :

- de la Commission Intercommunale du Feu (CIF),
- d'un Etat-major (EM),
- d'un détachement premier secours (DPS),
composé de 4 groupes jour et 4 groupes nuit,
- d'un détachement d'appui (DAP), composé de 2 sections,
- d'une Ecole de Formation Régionale (EFO).

La prévention feu reste de la responsabilité des communes.

Effectif

Commandé par le major Eric Henry, le SISCUM compte 93 personnes, dont 9 de sexe féminin.

Il est composé:

- d'un organe de conduite régional (ORCR), composé du commandant du SISCUM, du DPS, de son remplaçant et du responsable administratif ;
- d'un détachement de premier secours (DPS) de 43 intervenants, dont 2 intervenants d'une commune hors territoire SISCUM ;
- d'un détachement d'appui (DAP), pour un total de 49 sapeurs, dont 3 sont en congé pour une année (stage à l'étranger, études) ;
- d'une Ecole de Formation Régionale (EFO) de 34 recrues (1 de sexe féminin) dont 9 sont incorporées au SISCUM. 27 recrues ont terminé la formation et reçu leur certificat de sapeur-pompier lors du rapport de promotion du 6 décembre



Arrivée en cours d'année

1 sapeur-pompier venant d'une autre commune a été incorporé au DPS et 2 autres au DAP « relève ».

Engagement d'une secrétaire à temps partiel avec un contrat de durée déterminée

Mme Isabelle Reichenbach a été engagée à 20% en février afin de permettre à l'administration du SISCUM d'assumer le surcroît de travail suite à l'organisation du concours de la FVSP et à la mise en place du SIS Morget. Son contrat n'a pas été renouvelé à la fin juin, ce qui a engendré un surcroît de travail important pour l'administration au 2^{ème} semestre.

Nous avons dû, afin d'assumer nos obligations, faire effectuer un nombre important d'heures soldées supplémentaires à notre secrétaire volontaire.

Départs

14 départs ont été enregistrés dans le courant de l'année, soit :

- 7 au DPS,
- 5 au DAP,
- 7 à l'EFO.

Ces démissions sont dues aux départs en retraite pour 4 d'entre eux, ainsi qu'à un mal préoccupant : le manque de logements sur le territoire du SISCUM. Si on ajoute les changements professionnels, le volontariat devient de plus en plus difficile à gérer car la vie professionnelle devient de plus en plus contraignante.

Recrutement

Sur proposition de l'Etat-major décisionnel régional (EMDR), acceptée par la Commission intercommunale du feu, le recrutement pour l'année 2012 a eu lieu le 3 novembre 2011 à l'instar de l'entier du canton.

En effet, l'ECA et la FVSP ont proposé de faire une campagne commune de publicité, d'affichage, avec annonces au cinéma, dans les journaux, etc. et un jour de recrutement identique pour tout le canton.

Au total, 25 personnes se sont présentées ou ont pris contact avec l'administration de l'OI Morges. 21 personnes ont été acceptées et seront recrutées à l'Ecole de Formation 2012 qui comptera un effectif total de 43 recrues pour le SIS Morget.



Promotions et nominations

Sur propositions de l'Etat-major décisionnel régional (EMDR), acceptées par la Commission Intercommunale du Feu (CIF), avec effet au 1^{er} janvier 2011, ont été élevés aux grades

- de premier-lieutenant, le lieutenant Samuel Marchina et le lieutenant Stéphane Fayet ;
- de lieutenant, le sergent Pierre-André Jaccard et le caporal Xavier Reigner ;
- de caporal, l'appointé Fabiano Paratore.

Dans le cadre des nominations, au 1^{er} janvier ont été nommés :

- le capitaine Olivier Mages - Chef DPS
- le lieutenant Pierre-André Jaccard - Chef EFO Morget 2011
- le lieutenant Xavier Reigner - Responsable du concept ARI 2011

Le premier-Lieutenant Yves-Marc André a été nommé chef de l'instruction au 1^{er} mai 2011 suite au départ en cours d'année du responsable de l'instruction, le Plt Alexandre Berthoud.

Véhicules et matériel

Le Conseil d'Etat ayant mandaté l'ECA pour s'occuper de la gestion du fonds cantonal de secours routier, l'ECA nous a fait une offre de rachat de notre véhicule pionnier. La municipalité de Morges a accepté, en date du 14 février 2011, de vendre à l'ECA notre véhicule secours routier pour la somme de fr 165'800.-.

Nous avons acquis un nouveau véhicule officier, une Honda CR-V, en remplacement du véhicule actuel datant de 2007. Ce dernier a été affecté comme véhicule officier EM en remplacement de l'ancien véhicule officier EM en bout de course, acheté d'occasion en 2001.

Un nouveau container nous a été mis à disposition par l'ECA, équipé de 6 appareils respiratoires isolants bicylindres, de cagoules de sauvetages et de cylindres de réserve, spécialement prévus pour les feux de caves ou de parking.

Nous avons acquis (SISCUM) un défibrillateur qui a été placé dans le véhicule officier. Ce matériel est amené à servir en cas de malaise de nos intervenants ou d'autres personnes. L'ECA nous a également mis à disposition un Crash Recovery System (PC portable pour l'extérieur) qui nous sera très utile pour estimer les risques liés aux véhicules lors de désincarcérations.

Caserne et locaux

Caserne de Morges

Lors de la mise en place du SIS Morget prévue pour 2012, une évaluation des besoins en locaux avait été réalisée par le commandant (en 2009) ayant pour conclusion la nécessité d'une délocalisation de la caserne actuelle. Une délégation municipale de la commune de Morges (propriétaire du terrain), créée en 2009, a tenté de trouver des terrains possibles sur le territoire de la commune de Morges ou des communes adjacentes. Le PAT a élaboré un début de programme pour la nouvelle caserne et il a été proposé de demander de l'aide à un bureau externe en 2010. En 2011, malgré mon souci de manque de

locaux, le projet est resté en standby, les terrains possibles ne correspondant pas aux critères opérationnels. Dans l'attente d'une solution globale, divers travaux intérieurs ont été entrepris afin de palier en urgence aux besoins de place. Les archives ont été délocalisées à Marcelin 6, bâtiment loué à un propriétaire privé par le SISCUM, et les bureaux ont été réaménagés afin de créer un bureau pour le responsable de la prévention, un bureau pour la secrétaire et une zone d'accueil. Ces travaux ont été entrepris en partie par le personnel du SISCUM et en partie par la commune de Morges.

Local d'Echichens

Le SISCUM y louait une surface d'environ 100 m² pour y entreposer du matériel feu de réserve. Comme décidé en 2009, le local étant spécialement destiné au stockage du matériel pour le concours de la FVSP 2011 qui a eu lieu à Morges, le bail a été dénoncé pour le 30 juin 2011 et les locaux ont été remis à la commune d'Echichens, propriétaire.

Local de Préverenges

Le SISCUM loue actuellement un local pour le détachement d'appui (60 places, 2 véhicules, remorques et matériel). La commune de Préverenges a exprimé le souhait de récupérer son local en juin 2013 pour des besoins liés à l'instruction publique suite à leur projet de nouveau complexe scolaire.

Etant donné l'avancement du projet d'une nouvelle caserne, une solution doit être trouvée rapidement afin d'assurer la pérennité d'un lieu d'encasernement pour le DAP de l'OI Morges et ceci sur le territoire de Préverenges ou sur le futur territoire du SIS Morget.

Concept régional des porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI)

Le concept ARI régional doit être adapté chaque année en fonction des besoins déterminés par les interventions. Chaque porteur doit effectuer au minimum 6 exercices par année. Un effort tout particulier a été fait pour nos porteurs dans le cadre des risques d'explosion de fumée. Suite à une première expérience en 2010, 16 porteurs ont été suivis cette année une formation à l'International Fire Academy à Balsthal, centre de formation en Suisse allemande. Plusieurs cours de formation ont été organisés au niveau communal, régional et cantonal.



Dans le cadre du concept ARI, au total 39 recyclages ont été nécessaires, ce qui correspond à un total de 815 heures pour 62 porteurs (1230 heures si on compte les exercices et les interventions). 810 heures ont été nécessaires pour l'encadrement et le rétablissement du matériel. C'est le poste de formation le plus important, au niveau des recyclages annuels du SDIS. De nouvelles exigences physiques ont été demandées aux porteurs, devant permettre d'évaluer le niveau de chaque intervenant. Nos porteurs ont effectué les premiers tests en 2010, et il ressort que malgré une sensibilisation à faire du sport, etc. il y a encore plus de 35% de l'effectif qui échoue à ce test. Nous devons prendre des mesures en 2012, car selon les directives de l'ECA, un porteur qui a échoué au test et au rattrapage qu'il doit faire dans les 6 mois après son 1^{er} échec ne pourra plus porter avant de suivre un examen médical complémentaire, ce qui aura des conséquences financières non négligeables.

Instruction et formation

Cours cantonaux

Ces cours ont été suivis par 71 personnes, pour un total de 117 jours de formation ce qui fait un total de 978 heures pour cette année. Les cours cantonaux sont organisés en journée (jours ouvrables). Les participants prennent donc ce temps sur leurs vacances ou leurs heures supplémentaires.

Recyclage interne

76 cours de recyclage pour spécialistes (sans les ARI) ont été organisés durant l'année, répartis en cours de cadres pour officiers, sous-officiers, cours pour porteurs d'appareils de protection de la respiration, chauffeurs, sanitaires, échelle automobile et désincarcération. Total : 707 heures.

Garde, mandats des communes ou sociétés

10 engagements pour un total de 106 heures. La garde du 1^{er} août est à charge des communes. Il est à relever que l'indiscipline et l'inconscience de certaines personnes rendent nos gardes difficiles.

Ecole de formation régionale "MORGET 2011"

27 recrues de 7 SDIS (12 du SISCUM) ont terminé la formation, dont une seule recrue de sexe féminin. L'Ecole de Formation est une réussite et le principe sera reconduit en 2012 au niveau du SIS Morget.

Exercices et cours de cadres

Conformément au tableau établi, 54 exercices et cours de cadres ont été organisés, soit un total d'heures/sapeur sur l'année, pour l'instruction, la formation, les exercices et les gardes et autres activités, de 2'061 heures d'exercices.

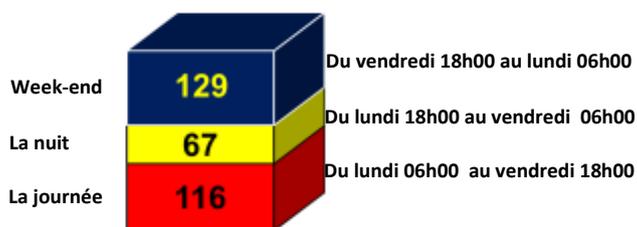
Séances Etat-major, officiers, autres SISCUM / 31 séances pour un total de 496 heures

Interventions

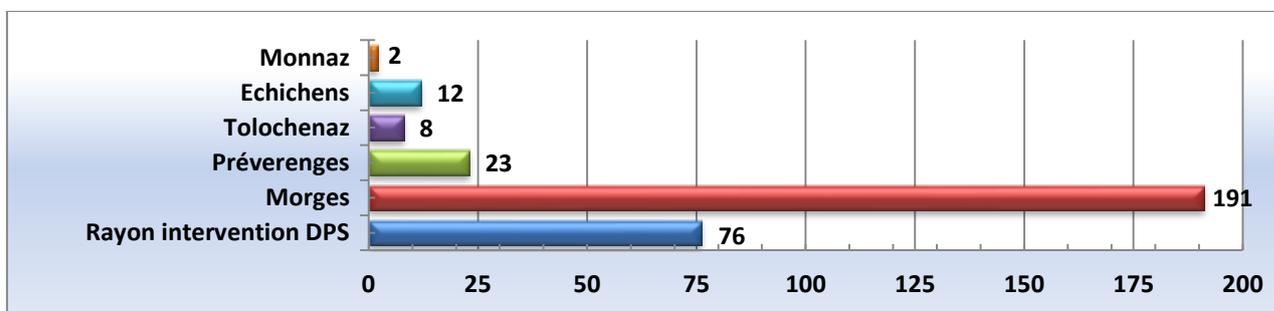


Pour un total de 312 interventions, nous avons engagé un total de 2'140 personnes pour un total d'heures / intervenant sur l'année de 2'654 heures pour les interventions.

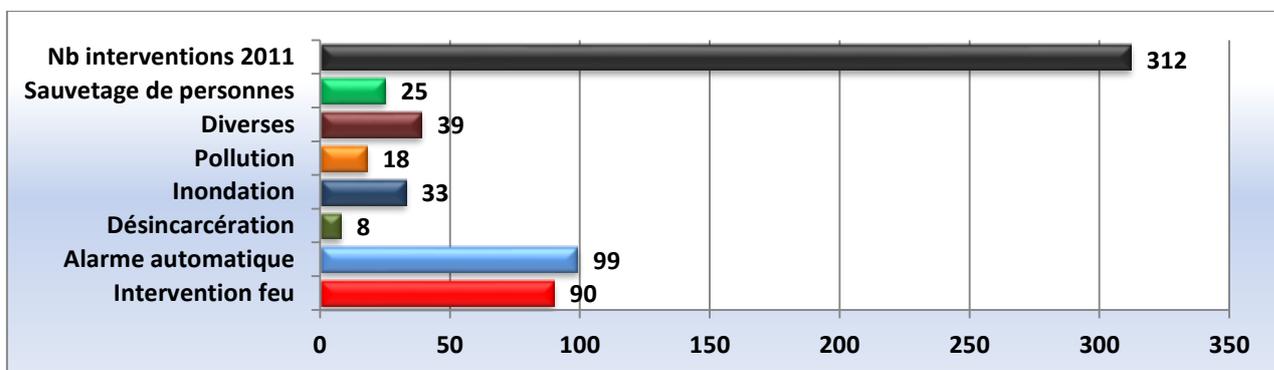
La répartition des alarmes sur l'année sont :



Elles sont réparties sur le secteur d'intervention comme suit :



Les genres d'interventions se répartissent comme suit :



En additionnant les heures d'intervention aux heures d'exercices et cours, y compris les heures d'administration, de gestion du matériel et divers, nous comptabilisons un nombre d'heures total de plus de 12'048 heures, uniquement heures soldées pour 309 activités sur l'année. Les heures effectuées pour les manifestations sous l'égide de la Commission des Réjouissances et Musée ainsi que celle effectuées pour l'organisation du 103^{ème} concours de la FVSP à Morges sont en supplément, non soldées.

Engagements officiers

- aux journées techniques et administratives des commandants des instructeurs et du DPS ;
- aux journées des délégués DPS et instructeurs ;
- aux assemblées générales de la FSSP et FVSP ;
- en tant que membres dans des commissions permanentes mises en place par l'ECA ;
- aux rapports de fin d'année des SDIS voisins et du canton ainsi que le la PCI région Morges ;
- à la représentation lors des cérémonies du souvenir à Lausanne et de la Sainte-Barbe à Pont St-Martin en Italie ;
- à la représentation lors du week-end jumelage Morges-Vertou à Morges.

Manifestations et réceptions

- Visite de la caserne, avec présentation du SISCUM à la Commission de gestion des Communes partenaires du SISCUM.
- Passeport-vacances avec la participation d'enfants de la région Morgienne.
- Plusieurs stands pour le Téléthon à Morges. La célèbre choucroute a été servie à Monnaz, salle communale et Morges, caserne principale avec une récolte de dons de Fr. 17'450.00.
- Participation des sapeurs-pompiers aux nocturnes de Noël.

Organisation du Concours de la FVSP 2011 qui a eu lieu le 7 mai 2011 à Morges

Suite au mandat qui a été donné au SISCUM par l'assemblée générale de la FVSP en 2009 à Montreux, la 103^{ème} assemblée et concours de la FVSP a eu lieu à Morges les 6 et 7 mai 2011. Le comité d'organisation avec à sa tête l'ancien commandant du SISCUM, Monsieur Roger Comtesse, accompagné par plus de 200 bénévoles, ont accueilli plus de 600 sapeurs-pompiers de tout le canton pour les concours. Une journée magnifique, avec une encourageante participation de la population, a permis que cette fête soit une réelle réussite. Merci à chaque partenaire, SDIS voisin ou autres partenaires des secours, entreprises, et spécialement à la ville de Morges, pour leur aide et leur appui.

Réseau d'eau et bornes-hydrants (BH)

Pour la commune de Morges, l'entretien a été réalisé par le Service des infrastructures et énergies.

Pour les Communes de Préverenges, Tolochenaz, Monnaz et Echichens, un contrôle (accès et fonctionnement) de la totalité des bornes a été effectué sous la responsabilité du chef du détachement d'appui.

Prévention

La gestion des tubes F (accès aux locaux) ainsi que l'établissement et la gestion des plans d'intervention sont la préoccupation première du chargé de prévention, employé du SISCUM à 50%. Il faut relever la difficulté à disposer des plans actuels des bâtiments à risques (Hôtel, EMS, magasin, etc). Je tiens à souligner l'excellente collaboration que nous avons avec le service de prévention de l'ECA. Des visites de la caserne (classes d'enfants, fêtes, demandes particulières) ont été effectuées durant cette année.



Les accès pour les véhicules du feu, les réseaux d'eau d'extinction, le contrôle des manifestations et la participation aux diverses commissions de prévention, sont assumés par le major Eric Henry ou le capitaine Jean Cuérel. Il faut relever que le mandat particulier, donné par la commune de Morges au SISCUM pour assurer la sécurité dans le cadre de Gymnaestrada, a engendré 18 séances pour 32 heures d'engagement. Durant l'année, à plusieurs reprises l'avis du commandant a été sollicité concernant un domaine de prévention sur le secteur d'intervention (accès véhicules, réseau d'eau, objet immobilier particulier) en collaboration avec le commandant du SDIS et de la Municipalité concernée. 12 séances pour les communes de Préverenges, Tolochenaz, Echichens et Monnaz et 8 séances dans le secteur d'intervention du SISCUM.

Plan d'évacuation

- Des exercices d'évacuation ont eu lieu régulièrement (prévus une fois par année) dans les bâtiments de la Commune de Morges où se trouvent des établissements scolaires. Le commandant et son adjoint ont été engagés comme arbitre ainsi que notre chargé de prévention.

Actuellement, les autres établissements scolaires de notre secteur d'intervention n'effectuent pas d'exercice d'évacuation de façon régulière. Le site particulier de Marcelin à Morges (2000 élèves) n'a pas encore mis en place un exercice d'évacuation, différents éléments d'organisation n'étant pas encore opérationnels. Suite aux divers travaux entrepris dans les bâtiments et à l'engagement d'un chargé de sécurité, cette situation devrait se normaliser en 2012.

Plans d'intervention

- L'ECA nous a fourni les plans d'intervention en relation avec les plans fournis par les installateurs de détecteurs incendies. 9 dossiers ont été corrigés par l'ECA et nous en attendons encore 6 (qui devront également être corrigés par l'ECA). Les effectifs pour la mise en forme des plans d'intervention à l'ECA sont insuffisants, ce qui pénalise notre travail de mise à jour.

Tube « F » accès bâtiments pour nos intervenants

- 21 tubes de boîtes à clé d'accès sapeurs-pompiers ont été posés durant cette année, 9 tubes sont en attente de mise en fonction

La gestion de la totalité des tubes (329 tubes) du secteur d'intervention du DPS (29 communes) est effectuée par le chargé de prévention. La mise à jour est faite régulièrement afin de garantir l'accès aux bâtiments.

Accès véhicules feu, réseau d'eau et contrôles lors de manifestations

- Plusieurs demandes ont été formulées pour des visites, afin de discuter des possibilités d'accès des véhicules du feu sur les communes du SISCUM et de la problématique du réseau d'eau pour la défense incendie.
- Sur demande des communes, des contrôles sont effectués par les permanents sur les sites des futures manifestations afin de donner un accord d'autorisation de manifestation dans le cadre de la prévention feu.
- Le SISCUM effectue, par l'intermédiaire de l'officier de piquet et sur demande du commandant, certains contrôles de sécurité "F" dans les salles de spectacles avec un nombre important de personnes (32 rapports).

Dans le cadre de la prévention, nous avons un mandat avec la commune de Morges dans la Commission de Salubrité, de Sécurité et de Prévention des Incendies

Le major Eric Henry ou le capitaine Jean Cuérel ont été présents à 32 séances pour un total de 83 heures sous la responsabilité de la Direction de l'aménagement du territoire et développement durable. Le commandant ou son adjoint ont été présents à chacune des séances. Suite à la mise en place du SIS Morget en 2012, un mandat chiffré devra être établi afin de pouvoir continuer à effectuer ce travail.

Mandat donné par la Municipalité de Morges (40 heures/an)

pour le contrôle des lieux publics dans le cadre du respect des prescriptions feu de la prévention des incendies (sorties de secours, directives et plans d'évacuation, etc.) 12 visites de grands magasins avec rapports envoyés à ATD2 ont permis de constater de grosses lacunes. Des corrections ont été demandées et des visites supplémentaires ont eu lieu, en collaboration avec

ATD2, pour un total de 39.50 heures. Il est à relever que le temps imparti par le mandat (40 heures) n'est plus adapté aux besoins minimums pour un contrôle adéquat. Le mandat devra être réévalué en 2012.

Commission Intercommunale du Feu (CIF)

Composée de onze membres jusqu'en juin, puis suite à la mise en place de la nouvelle commune d'Echichens, nous sommes passés à 10 membres. Cette commission s'est réunie à 8 reprises en séances plénières auxquelles il faut ajouter une séance pour le rapport d'activités et une autre pour le rapport des promotions. A plusieurs reprises, des membres de la CIF ont visité les sections du DAP ou du DPS.

Commission des réjouissances et musée SISCUM (COREMU)

Elle est composée de sapeurs-pompiers du SISCUM et d'anciens sapeurs-pompiers ou de sympathisants.

Elle est formée d'une équipe de responsables (locaux-buvette, musée, manifestations, commercial, véhicules), d'une coordinatrice et d'un représentant de chacune des diverses sections du DAP et du DPS. Le financement de la COREMU est assuré par la vente annuelle de calendriers, gadgets et divers mandats. Les finances sont tenues par le quartier-maître.

Mise en place du SDIS «SIS Morget »

Les groupes de travail technique et politique créés en 2010 ont œuvré afin de permettre la mise en place du SIS Morget prévue au 1^{er} janvier 2012. 20 séances ont été effectuées durant l'année. La création de la nouvelle association de commune a été effective au 1^{er} juillet 2011, la première assemblée ayant eu lieu en décembre 2011. De nombreux travaux de préparation ont été effectués avec un investissement important de la part du SISCUM et de son administration afin de garantir une mise en place efficace et qui soit opérationnelle au 1^{er} janvier 2012. Le commandant a été présent à plusieurs comités de direction de la nouvelle association dans le courant du 2^{ème} semestre et a participé, ainsi que son adjoint, à plusieurs séances de préparation avec l'ECA. L'aide de notre secrétaire a été précieuse afin de garantir une traçabilité des diverses séances.

Conclusion

Nous voilà arrivés à la fin d'une époque, une époque qui a duré 12 ans, celle du Service incendie et secours de la communauté urbaine morgienne, dite SISCUM. Ce service a été mis en place par les commandants d'alors, le major Roger Comtesse (Morges), le cap André Cegieslski (Préverenges) et le cap Antoine Villinger (Tolochenaz). Depuis, comme on dit chez nous, de l'eau a passé sous les ponts et nous voilà à l'aube d'une nouvelle ère, celle du SIS Morget. Celle-ci a été mise en place suite à la nouvelle loi cantonale sur la défense incendie et secours (LSDIS). Voilà plus de 2 ans que les commandants des 8 SDIS, ainsi que les instances politiques concernées par la nouvelle organisation, se sont mis au travail. L'année 2011 a été une année très chargée au niveau des séances, des discussions, des consensus, chargée également au niveau de l'engagement ainsi que du point de vue émotionnel, face au défi de la création de ce nouveau SDIS. Chargée aussi par l'organisation de la fête annuelle des sapeurs-pompiers de notre canton et par toutes les missions incombant à notre service (plus de 300 interventions, dont plusieurs feux importants), par des formations et des recyclages afin de garder notre potentiel d'efficacité. Tout cela n'a été possible que par le fait que notre service, basé sur le volontariat, a pu compter sur le dévouement exemplaire d'hommes et de femmes qui se sont engagés sans compter durant cette année, ceci malgré les contraintes et les obligations professionnelles qui sont de plus en plus lourdes.

En regard de l'avenir, une structure d'encadrement avec l'appui de sapeurs-pompiers permanents est primordiale pour le bon fonctionnement et l'accomplissement de nos missions. Il en va de même en ce qui concerne les locaux et l'encasernement qui devront être adaptés à nos obligations de service. Nous allons devoir gérer plus de 400 sapeurs-pompiers répartis dans divers locaux des 29 communes défendues par le nouveau SDIS, avec un potentiel de plus de 400 interventions annuelles. Et malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, aucune solution à ce jour n'a été proposée pour la création d'une nouvelle caserne. Une solution provisoire, au niveau des locaux administratifs, devra cependant être trouvée au plus vite afin de garantir une mise en place performante de notre organisation.

Le Commandant du SISCUM
Major Eric Henry